

Règlement de la Ligue de Bowling du S'pace Waremm.



- Paiement des parties vers 20h00.
- Installation sur votre piste à 20h15 pour les échauffements.
- Début du championnat à 20h30 précise.
- Une fois la compétition lancée, veillez à respecter la courtoisie sur les pistes (priorité au joueur à votre droite).
- À la fin de vos parties, merci de laisser votre piste dans l'état où vous l'avez trouvée.
- Prévoyez une tenue d'équipe afin d'être identifiables sur les pistes.
- Prévenir la présidence pour tout retard ou absence.
- Chaque semaine, la présidence publiera la mise à jour des scores sur le groupe privé.
- L'usage des téléphones et écouteurs est permis, sous réserve de rester respectueux envers les autres.
- Les matchs de championnat ou les tournois ont lieu le mardi (voir l'agenda).
- Entraînement gratuit le dimanche de 19h00 à 21h00.
- En cas d'indisponibilité le dimanche, possibilité de s'entraîner le mercredi ou le jeudi au tarif de 2,75 € par partie.
- En cas de panne sur une piste, veuillez en informer la présidence ou, à défaut, l'équipe du S'pace.
- Chaque membre de la ligue doit posséder sa carte de membre pour bénéficier des avantages.
- L'inscription à la ligue s'élève à 25 € en début de saison, suivie d'une cotisation de 10 € par mardi joué.
- Tout dommage causé au matériel du S'pace vous sera facturé.



Merci beaucoup pour votre attention et surtout, bonne
boule à tous.